



A Saint Denis, le 30 mars 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour être consultés sur le projet « Destination Voyageurs 2030 ». Pour la Direction, ce projet n'est qu'une simple adaptation technique. Pour la CGT, ce dossier est l'acte de naissance d'une SNCF démantelée, cassée, sacrifiée sur l'autel de la concurrence et du profit.

1. Une réorganisation au service de la finance et non du service public.

Le projet D30 n'a pas été conçu pour améliorer le transport des usagers, mais pour « *adapter l'entreprise à l'ouverture à la concurrence* ». En imposant un modèle de « lignes business » (DSP, TGV-IC), la Direction poursuit la fragmentation de l'unité de la SNCF. Nous dénonçons cette logique de subsidiarité où le « business » dicte désormais sa loi aux fonctions centrales et aux métiers. C'est la fin de la péréquation et de la solidarité entre les activités au profit d'une rentabilité par segment de marché.

2. Le démantèlement des métiers et la mise en danger de la sécurité.

La disparition de directions historiques comme la Direction Traction est un signal alarmant. Sous couvert de « simplification », vous diluez l'expertise métier dans une méga-direction « Sécurité et Qualité de la Production » (DSQP). Pour la CGT, la sécurité ferroviaire ne doit jamais être une variable d'ajustement de la production. Pourtant, le rapport d'expertise souligne un risque réel : la sécurité descend d'un cran en termes de priorité dans la hiérarchie et perd son responsable dédié au profit d'une vision centrée sur les processus. Nous n'accepterons pas que l'expertise soit sacrifiée pour faciliter l'arrivée de concurrents privés.

3. Un bilan emploi en trompe-l'œil et un mépris des salariés.

Vous affichez un bilan emploi « à l'équilibre » avec seulement 26 suppressions de postes. C'est un mensonge par omission. Vous passez sous silence les centaines de départs en retraite non remplacés qui sont, de fait, des suppressions d'emplois déguisées. Plus de 2 400 salariés changent de rattachement. Derrière vos tableurs Excel, il y a des hommes et des femmes à qui vous imposez l'incertitude, des déménagements non-dits et des collectifs de

travail brisés. Le rapport est clair : le projet reste « incomplètement défini » et vous comptez sur les managers et les agents pour « essuyer les plâtres » après le 1er avril.

4. Santé au travail : une alerte rouge sur les RPS.

L'expertise confirme ce que nous disons : les risques psychosociaux (RPS) sont majeurs. Perte de sens, intensification du travail, stress lié à la transition... certains salariés disent déjà « participer à la fin de leur propre activité professionnelle ». L'entreprise propose de « l'accompagnement au changement » là où nous exigeons de la prévention. On ne soigne pas une organisation pathogène avec des ateliers de résilience, on la soigne en redonnant aux cheminots les moyens de bien faire leur travail et du sens au travail en collectif.

Conclusion : La Direction demande aujourd'hui notre avis sur une coquille vide, dont l'opérationnalité reste à construire sur le dos de la santé des agents. La CGT ne sera pas la complice de cette « trajectoire vers le déclin ».

Nous exigeons :

- L'arrêt de la fragmentation de l'expertise sécurité.
- Un véritable plan de prévention des RPS, et non de simples mesures d'accompagnement.
- La garantie du maintien de l'emploi et des droits sociaux pour tous, quel que soit le futur cadre contractuel.

Nous ne nous contenterons pas de cette parodie de consultation. Le combat pour un service public ferroviaire unifié et de haut niveau de sécurité continue.

Merci de votre attention.